DEIBL, Théodore

UN

PHARMACIEN

DE PARIS

A SON

AMI DE PROVINCE.

Signé - Th. D***

PARIS,

IMPRIMERIE DE WITTERSHEIM,

Rue Montmorency, 8.

—

1844.

QUATRIÈME LETTRE

D'UN

PHARMACIEN DE PARIS

A SON

Ami de Province.

15 novembre 1844.

Excusez, mon cher ami, si j'ai un peu tardé à vous donner de mes nouvelles. Hélas! aujourd'hui préparez-vous à en apprendre une bien triste et bien déplorable; armez-vous de courage, tâchez de supporter la mauvaise fortune; vous espériez exploiter un remède contre la rage, un moment vous avez même cru votre fortune faite; un seul instant il ne vous est pas venu à la pensée qu'un autre plus instruit ou plus adroit viendrait réclamer la priorité de la découverte, et sans moi, vous alliez vous lancer corps et âme dans une mauvaise affaire, heureusement j'ai veillé sur vous : écoutez.

L'ami Podophile, auquel il ne manque plus qu'une jolie femme et des espérances pour embellir son existence, sergent dans la garde nationale, aspirant à la graine d'épinard, auteur de plusieurs Mémoires malheureusement incompris des savants, conseiller à grand ramage dans la sainte confrérie des cheva-

liers de la Seringue; membre *figurant* d'une société médicale, protecteur dévoué de deux capacités de notre voisinage que je me propose d'habiller du costume des dimanches un de ces quatre matins, parce qu'ils ont bien mérité de la patrie; mon ami Podophile ne dormait et ne mangeait plus depuis ma dernière lettre; ce pauvre infortuné jeune homme changeait à vue d'œil; enfin, ne pouvant plus demeurer sur la sellette, à demi-barbifié, il est venu me trouver: Que vous ai-je fait, Monsieur, pour m'avoir si mal rasé? Voyez ma figure, ne suis-je pas méconnaissable? Vous n'auriez pas dû employer votre savonnette à vilain. Si du moins vous m'aviez communiqué ce portrait avant l'impression. j'aurais donné ma démission de conseiller; mais aujourd'hui c'est impossible! Je ne viens pas vous demander grâce pour la prochaine, mais seulement réclamer votre estime dans la suite, et vous assurer à l'avenir de ma bonne confraternité, et au besoin même de mon appui et de ma protection. — Connu, merci! — M. Podophile allait continuer sur la même gamme, lorsqu'il a laissé tomber de sa poche, par mégarde, plusieurs prospectus signés E. B. D. Sur l'un d'eux on lisait: On trouve également dans la même pharmacie un extrait retiré d'une plante d'Amérique pour combattre les suites des morsures d'animaux soupçonnés *de rage*. Cet extrait peut se mettre sous toutes les formes de médicaments; il est prudent d'en avoir toujours chez soi à l'avance; (*avis aux confrères.*)

A la lecture d'un prospectus aussi singulier, j'ai pensé que l'ami Podophile ne voulait, en venant me rendre visite, que prier l'ami de province de ne pas lui faire concurrence : ceci m'a beaucoup contrarié pour vous; toutefois ne désespérez encore de rien:

tâchez de trouver un remède contre la folie. Ces messieurs ont perdu l'esprit; depuis ma dernière lettre, quelques-uns même ont manqué se faire écraser rue Feydeau, en allant au conseil.

Depuis cette surprenante visite, l'ami Podophile commence à reprendre appétit; il continue son petit commerce; ses nuits sont moins agitées, grâce à mon remède contre l'insomnie, qui m'a toujours réussi, je vous le recommande d'une manière toute particulière; par exemple : la lecture d'un rapport intéressant de M. Félix Boudet; quelques personnes préfèrent les travaux scientifiques de Chevalier; d'autres penchent en faveur des sublimes discussions de Miahle et Gobley (1). Tous ses remèdes réussissent.

Un de mes amis ayant avalé, dans une même soirée, une page entière du Journal de Pharmacie, une demi-page de la Chimie médicale, et quatre lignes de la Physique facile, est tombé tout-à coup dans un tel état de léthargie, qu'on a craint, durant quarante-huit heures, pour ses jours; sa vie était réellement dans le plus grand danger, sans l'emploi des caustiques les plus puissants, des pilules rubéfiantes, de l'acide sulphydrique, en un mot, sans le

(1) Jérôme Sharp dit, dans ses petites aventures : Le second tour que j'appris, fut dans un café de Lyon; il consiste à montrer beaucoup d'esprit et de science sans avoir ni l'un ni l'autre. Deux jeunes gens s'y disputèrent très-savamment, en citant, à l'appui de leurs assertions, une infinité d'auteurs; et lorsqu'un d'entr'eux semblait avoir terrassé son antagoniste, celui-ci se relevait avec plus de vigueur et devenait vainqueur à son tour; le dernier qui parlait semblait avoir toujours raison. L'un, me dit un vieillard, lorsqu'ils eurent terminé, est un comédien, l'autre un compère qui ne lui propose que des arguments communiqués; par ce moyen ils ne font autre chose que d'escamoter quelques applaudissements (*ou ordonnances*) par-ci par-là, mais c'est leur manie, et la mienne consiste en ce moment à vous dire ce que j'en pense.

traitement et les appareils du docteur Grimaud, d'Angers, fabricant de bateaux, qu'on trouve chez M. Habert, pharmacien, rue de la Barillerie, n° 31 (c'est la brochure qui dit cela trois fois, ne l'oubliez pas). Mon ami a fini par ouvrir les yeux à la lumière. Nonobstant cette médication, il aurait été victime de son imprudence, sans les soins du docteur Foureau de Beauregard, qui lui prescrivit une cuillerée à bouche, soir et matin, de *sirop de tribus*. Cherchez, mon ami, cherchez dans tous les formulaires la composition du *sirop de tribus* : creusez-vous le cerveau. Mais enfin si, par hasard, un de vos malades se trouvait dans la même position que mon malheureux ami, et que pour le sauver il fallût employer le sirop de tribus, que feriez-vous? je vous le demande, que feriez-vous? Sans doute, comme certain professeur de l'École de Pharmacie, homme instruit, vous iriez trouver le docteur, mais j'oublie toujours que vous habitez la province, le malade pourrait bien filer *ad patres* en attendant la réponse laconique de ce savant praticien : *Allez chez mon pharmacien ad hoc*. Dans une circonstance analogue, le docteur, après une vive discussion, obéissant à la menace, et craignant de salir sa décoration, a bien voulu donner la composition de ce remède, tout en jurant ses grands dieux qu'il n'avait jamais détourné ses malades de leur pharmacien habituel, sauf les cas où le sirop de tribus était d'une absolue nécessité. M. de Beauregard est âgé, pardonnons-lui ses absences; chez lui, l'habitude est une seconde nature : il croyait ordonner du sirop lorsqu'il a délivré la formule suivante chez de bons rentiers du Marais :

Prenez un morceau de sparadrap de la forme et de la grandeur de ce papier.

18 août 1844. FOUREAU DE BEAUREGARD.

A la pharmacie Jordan, rue Richelieu, n. 16.

Si le pharmacien désigné attend après les ordonnances du docteur, je le plains, son dîner sera bien maigre; je plains davantage le domestique du rentier qui sera forcé d'aller si loin chercher une bonne préparation.

Quelques-uns de mes confrères me sauront gré de leur enseigner la composition du sirop de tribus, et le docteur de Beauregard n'aura peut-être jamais eu autant de publicité; je ne suis pas un égoïste, je travaille un peu pour tout le monde : Prenez parties égales

De tiges de douce-amère,
De pensées sauvages entières,
De feuilles fraîches de trèfle d'eau.
Faites selon l'art un sirop.

20 août 1844. *Signé* FOUREAU DE BEAUREGARD.

Pour copie conforme, TH. D.

En lisant cette formule, un mauvais plaisant s'est écrié : Peste! si toutes les formules du docteur sont de la même force, il aurait grand besoin de retourner à l'école ou d'entrer aux Invalides. Je ne partage nullement l'opinion de ce mauvais plaisant, car le sirop de tribus préparé par Jordan a guéri de la péripneumonie M. L'Empeigne, maître cordonnier à Mons, et de la diarrhée M. Couture, marchand tailleur, rue de la Magdeleine, à Bruxelles. Ces guérisons sont aussi réelles que les mille guérisons radicales des maladies chroniques déclarées incurables par dix, quinze et vingt médecins différents, et obtenues par la médecine chimique de M. de Crac, rue du Bac. Vérifiez plutôt, allez aux adresses indiquées, et le concierge vous répondra : Guéri radicalement et déménagé au Père-Lachaise *ad vitam in æternam.*

Mais revenons à mon ami Podophile, que j'ai oublié : On m'a assuré qu'il avait fait des progrès surprenants dans l'étude de la langue française ; effectivement, voici un échantillon d'un discours qu'il doit prononcer mardi prochain en assemblée générale de la Société médicale :

« Messieurs, confrères, amis et autres, SALUT.

» Un infâme libelle a paru, où l'auteur, sous le masque du ridicule, du persiflage et de la moquerie, cherche à ternir ma réputation de la manière la plus indigne et la plus déloyale; si je n'écoutais que mon juste ressentiment, je l'accablerai de mon mépris et je rirai des injures qui partent de si bas; croyez-en ma parole d'honneur ! Non, Messieurs, jamais *au grand jamais*, vous n'eussiez entendu l'un des membres *figurant* à la Société prendre la parole s'il n'était devenu le jouet de ses ennemis ; mais aujourd'hui me renfermer plus longtemps dans un morne, silence, serait offrir large prise à la calomnie ; et d'après l'article 23 de votre réglement : « Tout pharmacien ou médecin qui aurait compromis la dignité de sa profession ou manqué aux égards dus entre confrères, ne pourra être admis ou continuer à faire partie de la Société. »

» Ce n'est plus un membre qui vous parle aujourd'hui, mais un nouveau candidat qui se présente devant vous : ordonnez une enquête ; après l'exposé des faits et débats qui peuvent s'ensuivre, prononcez au scrutin secret en mon absence mon admission ou mon bannissement. »

Nous félicitons d'avance M. Crispin Philodermine Podophile du courage qu'il montrera dans cette affaire épineuse ; nous espérons que le paon ne

laissera pas quelques plumes, et que dans toute sa conduite et ses actions, *on n'y verra que du blanc.*

J'ai ordonné, dans ma deuxième lettre, aux membres de la sainte coterie, de courber la tête bien bas, tout en méprisant mes attaques, et c'est ce qu'ils avaient de mieux à faire; ils m'ont obéi, et se sont traînés en rampant comme de vils reptiles jusqu'à la Préfecture de Police, afin d'accélérer les poursuites dirigées contre moi. A merveille, mes chers confrères, trois lettres ne suffisent pas, il vous en faut une quatrième. Ah! vous ne voulez pas cesser? Bon! bon! comme dit le sergent des chimistes, lorsqu'on lui demande comment il trouve son histoire, nous verrons qui rira le dernier. Ah! messieurs les Bazile, je vous en donnerai du bois vert. Faudrait-il joindre à la dose un petit procès scandaleux, et envoyer toutes vos petites spécialités, tous vos prospectus à la 6e chambre? Si je me décide jamais, vous aurez l'avantage de savoir à qui vous avez affaire.

J'ai donc paru de nouveau, en compagnie de plusieurs collègues, chez M. le juge d'instruction; dans son cabinet, nous avons été à même d'apprendre, pour l'honneur de la pharmacie et de nos estimables dénonciateurs, que tous sont égaux devant la loi; nous étions, grâce à eux, en noble société, avec de braves gens ornés de menottes et bracelets galvanisés; et j'entendrai des sots me dire : Pourquoi écrivez-vous vos lettres? quel est votre but? Imbéciles! iriez-vous donc lécher, comme des chiens couchants, la main qui aura voulu vous poignarder dans l'ombre? Qu'ai-je besoin de discuter avec vous? Vous avez des oreilles, et vous n'entendez pas. Au milieu d'une si brillante société, je regrette beaucoup n'avoir pu faire une étude de mœurs; j'aurais retrouvé quelques types d'une parfaite ressemblance

avec mes honorables dénonciateurs; si une occasion nouvelle se présente, je me propose de la saisir avec empressement, et vous ferai part de mes réflexions. En attendant je dirai :

Braves et courageux apothicaires, membres de la sainte confrérie des Seringues, illustres chevaliers de la Pétodière, le remède que vous voulez poursuivre est inscrit au Codex, ce n'est un secret pour personne. Le petit F..... B......., un de nos pharmaciens modèles, ne vend-il pas de l'huile d'œuf, douée de propriétés admirables? Le vénérable père B....... n'avait-il pas l'essence vestimentale pour retaper les vieux chapeaux et donner du lustre aux habits rapés? Quelles étaient donc les propriétés de ces pastilles asiatiques, si ce n'est de réchauffer les sens affaiblis duv ieux grognard? Le vénérable père B...... a fait, dit-on, amende honorable; aujourd'hui c'est un saint homme, riche et honoré; il ne vend plus de pastilles régénératrices; il a interdit à son successeur la publicité; il a fait plus, dit-on, il a brûlé tous ses prospectus, objet de sa honte et de son mépris à l'heure qu'il est. Mais non, n'en croyez rien, j'en ai dix-neuf entre les mains. Un citoyen qui avait acquis sa fortune par des moyens moins honnêtes, étant sur le point de paraître devant Dieu, fit sa confession; le prêtre lui dit : Mon enfant, il faut restituer aux pauvres. — Hélas! mon père, que me restera-t-il si je restitue? Je serai le plus malheureux des hommes : je garde tout. Si le vénérable père B....... retranchait de sa fortune tout ce que les prospectus et la publicité lui ont rapporté, il pourrait bien dire aussi, en se frappant la poitrine : Que me restera-t-il?

L'estimable G......., l'un des agrégés les plus capables, qui sait rajeunir dans le dernier goût les

vieilles recettes tombées en *deliquium*, exemple : Le sirop d'armoise composé; ne vend-il pas, au son des tymbales et des trompettes, l'huile merveilleuse de foie de raie, contenant, dit-il, du phosphore, ce qui lui donne ses propriétés dans le traitement du rachitisme ? Autant, suivant moi, employer de la cervelle de veau qui en contient aussi ; mais j'oublie que le mode de préparation que le savant G....... fait subir à cette huile engage messieurs les docteurs en médecine à envoyer tous leurs malades chez lui. Pourquoi ne vendrais-je pas aussi une huile particulière phosphorée? Pourquoi donc n'imiterais-je pas les gros bonnets de notre ordre? Eh pardieu! je veux suivre leurs traces, puisqu'il m'est impossible de les surpasser. Suis-je donc si blâmable? Me condamnera-t-on pour avoir vendu de l'huile de petits chiens? Vous riez, Apothicaires, vous trouvez la farce plaisante, c'est une mystification. C'est peut-être possible : en attendant prouvez-le-moi ! L'huile de petits chiens contient également du phosphore; et si l'huile de foie de raie ou de foie de morue doit ses propriétés à cette cause, moi et mon confrère G...... sommes en concurrence; avec la différence qu'il est perché au haut de l'arbre, et que je suis en bas; que mon médicament est sur l'ancien Codex, et que le sien sera probablement sur le nouveau, en regard de l'huile blanche et de l'huile à quinquet. Le docteur D......., d'Anvers, n'a-t-il pas proposé de remplacer, dans le service des hôpitaux et dans la médication journalière, les huiles de raie et de foie de morue, préparées par M. G...... ou d'autres, par de l'huile d'œillette? Il en a, dit-il, obtenu de très-bons effets; c'est un nouveau tour perfectionné. Pour peu que cela dure, on prendra des actions sur les égouttures de l'huile à quinquet.

Il serait très-curieux de voir un pharmacien

condamné à dix jours de prison et six cents francs d'amende pour avoir vendu de l'huile de petits chiens? Et puisque j'ai paru au cabinet de M. le juge d'instruction avec une noble société, messieurs G......., M....., F..... B..... et une foule d'et-cætera pourraient bien m'accompagner ; ces messieurs ne font-ils pas de la publicité et de la réclame scientifiques ?

J'ai reçu ces jours derniers la visite d'un confrère qui a toujours la mauvaise manie de faire les questions les plus saugrenues; c'est un vieillard assommant dans toute la force du terme : Monsieur, me dit-il, nous avons un Codex qui nous indique la manière de manipuler nos préparations. On veut absolument que nous suivions cet ouvrage dans tous nos travaux, et c'est mon avis. Je suis un des abonnés du Journal de Pharmacie; mais faites-moi donc le plaisir de me donner votre opinion, et me dire comment il se fait que messieurs G.........., C.......... et tant d'autres dont le nom m'échappe, excusez mon grand âge, écrivent une foule de recettes sur mon journal? Pour peu que cela continue, je finirai par me désabonner ; ils modifient, morcellent et déchirent à belles dents le Codex suivant leur bon plaisir; heureusement que leurs recettes ne s'exécutent jamais que sur le papier. Où en serions-nous, Monsieur, si chaque pharmacien suivait les égarements de ces messieurs? où en serions-nous si chacun voulait faire à sa tête ? Je présume, entre nous soit dit, et je ne voudrais pas que ma conversation allât plus loin, que ces messieurs en agissent ainsi pour fasciner quelques docteurs en médecine, et les attirer à eux comme les gros serpents attirent les petits oiseaux. — Mon cher, il est dans la nature du Codex de vieillir rapidement. et d'avoir par con-

séquent besoin d'être fréquemment renouvelé. La pharmacie doit suivre le progrès, en adopter les découvertes, et modifier, comme la chimie, quand le besoin s'en fait sentir, ses théories et ses procédés opératoires. Du reste, lisez le Codex et sa préface, et vous verrez que messieurs les rédacteurs ne prétendent pas avoir tout découvert. — Mais une autre réflexion, tandis que je vous tiens : un de mes anciens élèves a été obligé de quitter son état au moment de passer ses examens ; c'était cependant un aigle dans la partie, mais ses amis et condisciples lui répétaient sans cesse : Si vous avez le sergent des chimistes à votre examen, suivez son cours, ça le flattera, et vous aurez sa voix ; si vous avez le pharmacien homéopathe, étudiez sa nomenclature ; il est mal avec le doyen, n'allez pas parler favorablement des travaux de ce dernier.

Bref, ce vieux pharmacien radoteur aurait longtemps continué sur le même ton, sans l'arrivée d'un collègue.

Apprenez, mon cher confrère, qu'outre mes occupations journalières, je suis accablé de visites : l'un vient, en me serrant la main, me donner un renseignement : Surtout prenez-en bonne mémoire, ne l'oubliez pas...., c'est un voisin, j'irai l'examiner à ses carreaux, à la brune.... Un autre ajoute : Je suis du faubourg Montmartre ; j'ai trouvé le portrait du *grrrand sec* admirable, c'est tout-à-fait l'homme; mais vous avez oublié un fait important : aux dernières émeutes, il était sergent dans la garde nationale ; en zélé patriote, il avait garni sa cave de munitions *de bouche* : au moment du danger, on l'a trouvé courageusement blotti au fond d'une vieille futaille. Mais, par compensation, le jour des élections, sa parole est un foudre, sa voix est glapis-

sante, ses yeux lancent l'éclair, tous les muscles de son corps sont agités, ses bras marchent comme les ailes d'un moulin à vent. Voilà ce que vous auriez dû nous dire, songez-y pour la prochaine.

— Comment faites-vous donc pour avoir des renseignements, me demande celui-là? — C'est mon secret. — Vous devez en savoir beaucoup, surtout de curieux détails d'intérieur. — Suffisamment; je les réserve pour mes Mémoires. — Vous savez que je suis de la sainte confrérie; je ne voudrais pas, pour tout l'or du monde, qu'on sût que je suis des vôtres. Je ne reste dans cette confrérie que pour savoir ce qui s'y passe, et retirer mon épingle du jeu. — Très-bien, comptez sur ma discrétion. — J'estime beaucoup votre courage, je l'approuve même.... tacitement; mais je ne voudrais pas pour 50,000 fr. être l'auteur de vos lettres. — Voulez-vous éviter les soupçons? faites mieux, dites du mal de moi, dénigrez-moi, trouvez mes écrits détestables, faites comme M. G....... — Vous permettez? eh bien, je vous avoue en confidence que c'est précisément ce que je fais tous les jours. Pas plus tard qu'avant-hier, j'ai rencontré notre président, et l'ai beaucoup engagé à vous poursuivre devant les tribunaux : Non, non, m'a-t-il répondu, pas d'éclat, il n'est pas sûr que nous gagnions; si nous osions, nous le ferions bien, mais il a un grand tort, celui de dire la vérité, la pure vérité; fabricant d'huile de cire, je suis spécialiste dans l'âme : hélas! qu'un bon conducteur a de la peine à conduire des rosses! c'est un enfer! Commande-t-il d'aller à droite, vite ils prennent la gauche; ce n'est qu'en leur montrant le ratelier qu'on parvient à les faire sortir du ruisseau. Vous avez lu ma lettre adressée au Répertoire de Pharmacie. Primo, j'ai commencé à m'abonner au Journal, c'est de rigueur; le rédacteur, enchanté

d'avoir le chef de file, espère que tous les moutons le suivront; il va sans dire qu'il insère d'emblée la petite réclame où j'annonce qu'on trouve des pastilles chez mon ami Pierre, des extraits chez mon ami Paul, des objets de contrebande chez mon ami Jacquot. *Vive la camaraderie!* Exploiter le public. Il n'y a plus de mérite, à la bonne heure le confrère; c'est le nouveau puf rajeuni de ce vieux grigou, qui envoyait jadis des prospectus à tous ses confrères et aux docteurs en médecine pour annoncer son taffetas vésicant. — Je vote une couronne de chardons au président.

Hélas! qu'ai-je fait, malheureux! quel mauvais génie peut donc me pousser toujours au mal; j'ai publié une lettre confidentielle qu'on m'avait adressé contre le grand sapajou, par ma faute et ma très grande faute, il vous abandonne, spécialistes de la sainte confrérie; pleurez, faites comme les héritiers qui perdent un oncle chéri, possesseur d'une immense fortune; munissez vos poches d'oignons; frottez-vous les yeux à la prochaine séance; oui, le grand sapajou, dans un moment d'agitation fiévreuse a brisé sa plume en disant : qu'ai-je besoin de couvrir de ma protection la spécialité, puisqu'il a publié mon lénitif; je n'ai plus de secret, je passe dans la section des forcenés, mais non, spécialistes, il vous reviendra; séchez vos pleurs, reprenez vos habits de fête, préparez-lui une ovation, il est encore des vôtres; je n'ai pas donné la composition de l'eau de madame Martin vendu faubourg Montmartre et préparée dans son officine, et vous, grand sapajou, continuez votre petit commerce d'antiquaire ferrailleur, on ne fait jamais de bonnes affaires qu'avec ses amis, aussi a-t-il revendu la semaine dernière une vieille serrure antique qu'il avait payé 7 francs place du Louvre à son vieil ami, en lui disant : elle me coûte 22 fr.,

je vous la cède prix coûtant, elle vient du temps des croisades ; prenez. C'est pénible de payer si cher un diplôme pour vendre de la vieille ferraille. Tel est le sort réservé au pharmacien qui voudra suivre scrupuleusement sa profession. Que voulez-vous, mon cher ami, nous avons des médecins qui font des ordonnances pour la fruitière et le boucher.

Une considération vous engage à venir habiter la capitale, le nombre des candidats au titre de pharmacien diminue considérablement, on compte déjà à l'école de pharmacie plus de professeurs que d'élèves; quelques-uns de ses messieurs auront bientôt la satisfaction de faire leur cours devant les banquettes. Toutes vos réflexions sont belles et bonnes, mais je vais vous apprendre ce que vous ne savez pas ; un tailleur, un officier de santé ou tout autre individu peut ouvrir une pharmacie dans un des plus beaux quartiers de Paris, à votre porte, et faire mieux que vous. Un pauvre diable reçu pharmacien, qui n'aura ni sou ni maille, moyennant une petite rente de 600 fr., sera bien heureux de prêter son titre et son nom : on dresse un petit acte de vente simulée pour être en règle aux yeux de l'autorité; survient-il un accident, le prête-nom en subit seul les conséquences; un autre vient le remplacer et le commerce illicite continue : je puis citer à l'appui de mon assertion plusieurs officines ouvertes sous de pareils auspices; j'ai même entre les mains une lettre d'un disciple de Loyola qui a traité depuis peu de la susdite manière. Voici des abus que l'École de Pharmacie doit parfaitement connaître ; pourquoi les autoriser? La pharmacie s'en trouverait-elle plus mal ?

J'excuse le prête-nom, c'est-à-dire le jeune phar-

macien sans fortune, qui cherche à améliorer sa position en quittant le tablier de misère; mais ce que je trouve vil et bas, indigne d'un homme qui se respecte, c'est de se faire gendarme, dénonciateur et espion de ses confrères, lorsqu'on a été soi-même inspecteur-général des urines de la banlieue, médecin consultant sans diplôme, prête-nom aux Batignoles, et aujourd'hui gobe-mouche dans sa pharmacie; croyez-moi, mon cher, si vous vous étiez un peu moins occupé des autres, un confrère n'aurait pas profité de votre absence pour s'établir à votre porte : attrapez cela en passant.

Un jeune homme de ma connaissance était chez un apothicaire, aujourd'hui digne membre de la sainte confrérie; c'était un petit homme louche, toujours coiffé d'une casquette avec laquelle on aurait pu faire bouillir la marmite; il enfermait tous les soirs ses élèves dans une espèce de cage, et allait ensuite examiner ses bocaux avec un soin minutieux; il faisait une petite raie au crayon à chaque flacon d'esprit-de-vin et à la bouteille de sirop de sucre. Les élèves ont un si vilain penchant, *le petit illico* du matin, liqueur très-stimulante, avant le nettoyage de la pharmacie! Que voulez-vous, mon cher, si vous vous décidez à venir habiter la capitale, il faudra bien passer quelques peccadilles à ces messieurs. N'avons-nous pas tous fait de même?... Mais je continue l'histoire de cet apothicaire ladre et crasseux : entrait-il quelqu'un chez lui, toutes ses sonnettes carillonnaient; vite notre homme arrivait recevoir l'argent : un médecin prescrivait-il à ses malades un médicament actif : C'est une ganache! disait-il, mettez-en le quart, c'est assez.

Si je ne m'étais pas imposé la loi de garder le silence sur les pharmacies que j'ai fréquentées, vous

sauriez de curieuses histoires; mais, dans mes écrits, je n'ai voulu servir ni les haines ni les passions de personne, pas même les miennes. Voici la seule réponse que j'ai à donner à ceux qui m'ont blâmé de ne pas avoir parlé de M. un tel ou un tel ; et les confrères auxquels je fais allusion ici auraient dû imiter ma réserve.

Tous les ans, messieurs les professeurs de l'École visitent au mois de juillet toutes les officines du département de la Seine. Je vous plains, si vous venez ici exploiter la spécialité ; car, dans ces visites, on est à même de voir jusqu'où peut aller le mauvais esprit (et je ne parle pas ici de la majorité des membres) de quelques hommes passionnés. Va-t-on chez un ami, on lui serre cordialement la main : Comment va la drogue ? avez-vous des malades ? votre petit poupon reviendra-t-il bientôt de nourrice ? quand madame accouchera-t-elle ? Nous allons dimanche prochain en soirée; êtes-vous des nôtres?... Va-t-on chez un spécialiste, quelques-uns de ces messieurs se présentent le chapeau sur la tête, l'insolence sur les lèvres; on furete partout, rien n'est épargné, et ceci me rappelle une petite histoire :

Certain chimiste de la ville de Rouen, pédant de premier ordre, qui a manipulé la bouse de vache (chacun travaille selon ses goûts et se pénètre de sa matière), visitait, en qualité de membre du jury, les pharmacies de ses confrères, et jouissait d'une réputation colossale. Il avait une manie, c'était de demander toujours les sirops de violette et de salsepareille, et de les trouver toujours détestables, surtout chez un concurrent. Ce dernier travaille en conséquence. Le chimiste se présente avec ses collègues, et dit effectivement sa phrase consacrée : Voyons un peu vos sirops de violette et de salsepa-

reille : vous n'êtes pas honteux de me présenter cette saleté? — Pardon, monsieur le chimiste, l'élève a fait erreur, ces sirops étaient au rebut; mais en voici qui sont excellents.... Le chimiste de déguster et de faire une effroyable grimace. — Vite, donnez-moi une plume et de l'encre, que je dresse un procès-verbal; attendez un peu, je vous en ferai payer des vacations; la loi n'est malheureusement pas assez sévère pour punir le coupable qui spécule ainsi sur la santé publique.... Le célèbre chimiste de la bonne ville de Rouen n'avait oublié qu'une seule chose dans son accès de fureur, de lire les étiquettes : le scélérat de pharmacien n'avait-il pas malicieusement fait prendre chez lui, l'avant-veille, quatre demi-bouteilles cachetées de chaque sirop avec facture acquittée de la main du chimiste. Je vous laisse juge du tableau comique (1).

On est toujours porté à juger un peu trop favorablement de soi et de ses œuvres. M. Macquer nous en offre un exemple frappant : On sait qu'il a la bosse du mercure; écoutons-le parler : Les savants, dit-il, professent des opinions diamétralement opposées aux miennes. Je ne prétends pas les entraîner à ma remorque; je vais essayer de les battre en brèche, et, si je ne m'abuse, le calomel sous l'influence des chlorures alcalins se transforme en sublimé corrosif; c'est à ce sel qu'il doit son action purgative et ses heureux effets. De même que Galilée, je suis persécuté pour mes opinions; de même qu'à lui, les siècles futurs me rendront justice.

(1) Ce chimiste distingué a vendu son officine; il est l'auteur d'un perfectionnement du procédé du sergent des chimistes, inséré au chapitre des vacations. Dans les analyses, il compte pour heures de travail et de fatigues celles passées à table avec certains membres du Palais, et au lit. *Deo gratias!* Il est des hommes nés sous une heureuse étoile.

En vérité, M. Macquer est d'une modestie sans exemple dans ses comparaisons; toutefois je ne vous engage pas, jeunes médecins qui suivez son cours, à remplacer le calomel par du sublimé, si vous tenez à conserver vos malades et à ne pas les guérir aussi radicalement que M. de Crac.

Le chloruré Macquer n'est pas toujours heureux dans ses citations, il barbotte quelquefois dans l'eau trouble. Un jour, il nous annonce que les sels de plomb les plus insolubles peuvent devenir solubles dans l'économie animale, par leur contact avec les chlorures alcalins; le lendemain il ajoute, en parlant des ferrugineux, qu'il ne considère de véritablement utiles que ceux qui renferment un sel de fer soluble; le jour suivant il présente le sulfure de fer insoluble comme un antidote précieux contre le dento-chlorure de mercure, qui disparaît comme par enchantement; puis un peu plus loin il ajoute que le sulfate de quinine n'est pas soluble en franchissant le pylore, et propose de l'acidifier pour lui faciliter le passage. Je suis porté à croire que M. Macquer veut à toute force faire parler de lui, soit en bien, soit en mal. Du reste, un habile chimiste a, dit-on, toujours un petit grain de folie. Macquer est poète; on l'a entendu dernièrement chanter sur l'air de Malboroug :

Je vois venir mon page,
Mironton, ton, ton, mirontaine,
Tout de noir habillé,
Mironton, ton, ton, mirontaine,

Portant une perruque,
Mironton, ton, ton, mirontaine,
Aux concombres frisée,
Mironton, ton, ton, mirontaine,

Cucumis, mon beau page,
Mironton, ton, ton, mirontaine,
Quelle nouvelle apportée,
Mironton, ton, ton, mirontaine (*bis*).

Revenons un peu à notre escargot frisé à la concombre : Vous êtes surpris de n'avoir pas reçu de ses nouvelles, mon cher, les escargots dorment l'hiver ; il n'y a que les grandes occasions qui les forcent à sortir de terre ; il a montré le bout de son nez ces jours-ci; une des spécialités, dit-il, des plus importantes de la pharmacie sont les eaux minérales, et qui demandent pour être exploitées beaucoup de capitaux... et de bonne foi. L'escargot place les capitaux au premier gradin et la bonne foi en bas. *Essuyez vos pieds, s'il vous plaît.*

Exemple : Une de ses voisines entre chez lui pour affaires : Dites donc, petite mère, n'auriez-vous pas chez vous, à me céder, quelques vieux cruchons videsde Challes, pour ma fabrique ? M. B...... est allé visiter les eaux minérales de Bagnères, de Bigorre ; il a mis en bouteilles un litre d'eau de la source ; eau qui, suivant lui, s'altère si rapidement qu'elle ne peut supporter l'embouteillage, ce qui ne l'a pas empêché d'attendre quatre ans pour nous en donner une analyse ; il n'a trouvé, dit-il, que 0,0053 de crénate de fer sur 100,000 p. de liquide. Cependant, dit-il, son action n'est pas douteuse, quand on a été témoin comme moi de l'affluence des buveurs, et surtout des jeunes femmes qui, dans la belle saison, font une promenade quotidienne et paraissent en recueillir les bons effets ; on voit que ce bon homme se souvient toujours de sa jeunesse ; il ne nous dit pas tout, le vieux scélérat ; je suis bien sûr que si l'on avait pu fouiller dans ses poches, lorsqu'il écrivait ces lignes, on y aurait

retrouvé quelques boîtes de pastilles asiatiques de Cachaudé.

Il faut vous mettre les points sur les *i*, vous ne connaissez dans votre département qu'un seul droguiste, votre fournisseur ; vous vous écriez de suite en lisant ma troisième lettre: mon opium est mauvais. De grâce, mon cher, ne soyez pas si léger ; lisez avec plus d'attention. Si j'avais voulu désigner votre droguiste, je l'aurais qualifié du titre de pacha, non pas du pacha des trois pilons, ne confondons pas. Le droguiste auquel j'ai fait allusion, est fournisseur d'une école ; ennemi par profession (et tous ses actes le prouvent) de tous ceux qui peuvent avoir quelques rapports d'intérêt avec lui ; du nombre de ses hommes qui ne peuvent voir le mérite chez les autres sans le haïr, qui cherchent toujours à s'élever sur la ruine d'un voisin. Sa raison est à l'envers, et sa rate fume en apprenant qu'un de ses confrères prospère. Tel est l'individu; personne ne s'y trompera.

On est toujours flatté de recevoir des compliments; certain agrégé, auteur de plusieurs tours de gobelet, n'a-t-il pas fait prendre tous les numéros parus depuis la création d'un journal scientifique, parce que le rédacteur avait inséré un petit article qui flattait son amour-propre ; moi aussi j'ai reçu des compliments d'un herboriste de la ville de Saint-Denis. Monsieur, me dit-il, je suis une malheureuse victime ; j'étais assis tranquillement à mon comptoir, ne faisant de mal à personne, je n'aurais pas tué une mouche ; l'innocence est peinte sur ma figure (il disait vrai). Au moment de faire une petite consultation, qui promettait d'être très-fructueuse pour moi, patatrac, flan. Une escouade est venue saisir la graisse de mon pot au feu et les égouttures de mon huile à quin-

quet, en me disant : Scélérat, nous vous y prenons enfin à vendre des pommades et du baume tranquille, puis ils sont partis en marmottant : Allez mon brave ; cinq cents francs ! cinq cents francs ! pour exercice illégale de la pharmacie.

Je vous adresse, mon ami, un petit échantillon d'extrait de chélidoine, préparé à la pharmacie centrale des hôpitaux ; les chimistes les plus distingués ne sont pas encore parvenus à connaître le poids atomique de la couche de champignons qui orne la surface ; on espère prochainement arriver à en donner la composition chimique ; plusieurs médecins parlent déjà de faire de nombreux essais sur leurs malades. Il serait à désirer qu'on parvînt à utiliser dans la thérapeutique ses couches demi-aériennes assez fréquentes.

Dans les anciens temps, les sorcières évoquaient les morts pour les faire parler. De nos jours, grâce aux progrès des lumières, les morts ne parlent plus, mais ils écrivent et signent leurs noms. M. Dégenétais serait, dit-on, revenu de l'autre monde en chair et en os tout exprès pour faire un prospectus *de sel minéral de Vichy*, pour fabriquer de l'eau de Vichy avec l'eau du puits de Grenelle, voir même l'eau de la Seine. Grâce à son procédé, chaque particulier peut avoir dans sa cave ou son appartement une source d'eau minérale de Vichy. Mais il serait peut-être plus rationnel de penser que M. V...... G......., pharmacien, qui m'affectionne d'une manière particulière, et qui est payé de retour ; imbu des principes et de la doctrine de Pythagore, a l'intime conviction qu'en succédant à Dégenétais, l'âme de ce dernier est entrée dans son corps. Comment expliquer autrement le prospectus imprimé pour la première fois ces jours

derniers des propriétés d'un nouveau sel minéral de Vichy, découvert par M. Dégenétais. M. V..... G..... est trop puritain pour se permettre de signer, avec connaissance de cause, le nom de son prédécesseur au bas d'un prospectus.

Je suis fâché, mon cher ami, de revenir si souvent sur les tours de gobelet, mais ils sont si nombreux, qu'on écrirait plusieurs volumes sur ce chapitre. Ce tour consiste à donner un procédé pour découvrir la falsification de la résine de Gayac ; procédé que je trouve écrit tout au long dans le Traité des falsifications des drogues de Bussy.

Vous savez, d'après ma troisième lettre, quelle confiance on doit aux homéopathes, somnambules et magnétiseurs ; je croyais avoir passé en revue toute cette galerie animée, j'avais oublié la section des hydropathes.

Le docteur Sangrado habite, dit-on, la place des Petits-Pères ; il est l'auteur d'une petite brochure tirée à 100,000 exemplaires. D'après le système du baron de Crac, il passe en revue toutes les lettres de l'alphabet guéries par ses douches réfrigérantes. Dans ce petit opuscule, intitulé Guérison positive des maladies chroniques, il commence à prendre le lecteur à la gorge, en lui criant : arrêtez ! arrêtez votre jugement, envoyez-moi des malades, bien vite, et vous aurez travaillé au bonheur de l'humanité. En lisant cet exorde, je me suis écrié : voici un homme qui conseille des douches aux autres, que n'en prend-il lui-même ! Continuons. Quelles sont les maladies chroniques du docteur Sangrado ? le petit opuscule le dit : la dentition difficile, les flueurs blanches, le rhume de cerveau, la fièvre cérébrale, les brûlures occasionnées par l'explosion du gaz, etc., etc. Son

pharmacien attitré pour ses préparations n'est autre que son porteur d'eau ; si par hasard la source tarie dans la journée, il a un puits dans la maison, il n'a qu'à se baisser ; aussi sa méthode fait-elle fleurir les jeunes filles. Remarquez bien, mon cher lecteur, que c'est la circulaire qui dit cela ; et pour mieux convaincre les malades, il ajoute avec emphase : Durant dix-huit ans j'ai eu la gale, et de plus tous les principes psoriques, syphilitiques et sycosiques. On est tenté de croire que ce malheureux docteur a mené dans sa jeunesse une vie de *Pantin*, mais continuons toujours :

Nous acceptons avec reconnaissance l'or du riche et l'obole du pauvre. *Ayez pitié d'un pauvre aveugle, s'il vous plaît.* Disons mieux, nous ne regardons jamais l'offrande qui nous est faite ; le pauvre qui viendra nous consulter emportera nos drogues, *ce qui est très-naturel*, avec l'espérance d'être soulagé (*de son argent.*)

Cendrion habite la rue Sainte-Marguerite, c'est le bâtonnier de l'ordre des urines : tous les médecins, dit-il, finiront par répondre à notre appel ; ils inspecteront les urines ; qu'une fausse honte ne retienne donc plus ces messieurs dans l'accomplissement de ce qu'ils doivent considérer comme un devoir ; ils n'ont qu'à m'envoyer un petit verre d'urine tous les matins avant déjeûner. A la suite d'un discours, que l'espace ne me permet pas de reproduire, il déchire tous ses confrères et toute la faculté à belles dents : Venez, *venez à moi. vous qui souffrez ; je suis le phénix du haut de ses bois.*

Malgré les nombreuses guérisons de ces messieurs, il leur survient de temps à autres quelques petits déboires ; ils n'inspirent pas toujours une confiance

à toutes épreuves à leurs nombreux clients. Un garçon boucher, qui avait dépensé une cinquantaine d'écus aux consultations gratuites de l'un d'eux, se permit un matin de venir lui témoigner sa reconnaissance, armé d'un énorme nerf de bœuf; le docteur l'entendant crier à tue-tête dans la pièce voisine, se laissa glisser sous son lit plus mort que vif; et notre garçon de badigeonner à droite et à gauche vases et pendules.

Mon cher ami, vous habitez un petit village, vous ignorez que la province a ses apôtres ; la Prévoyance a établi des ramifications jusque dans vos parages; de tous côtés nous rencontrons des hommes envieux de leurs confrères et qui sont pire qu'eux. A Lyon c'est un saint hermite qui va faire ses offres de service dans les maisons religieuses ; de même que les prédicateurs, il commence par tousser, cracher et éternuer avant d'énoncer le sujet de sa visite, tire un mouchoir de sa poche, et par inadvertance laisse tomber un chapelet à gros grains ; c'est une très-bonne manière de se présenter dans une congrégation. A Nantes, la pharmacie se fait au rabais.

Un gâcheur d'eaux minérales a commencé à s'associer avec un homéopathe ; on voulait exploiter le public sur une vaste échelle, malgré ces amorces les goujons mordaient difficilement à l'hameçon ; on tendit de nouveaux filets; des circulaires furent adressées dans toute la ville et les campagnes environnantes, au nom de l'humanité souffrante, on vendait les sirops, les farines, etc., à vils prix. En pareille circonstance le public en a toujours pour son argent.

Un autre apothicaire de la même ville fait partie

de la bande noire; il emploie à son service une vieille bohémienne, qui tire la bonne aventure aux braves gens et prescrit des mixtures, sachets contre les maléfices et les loups-garou; les sachets, les dents d'hypopothames, etc. se trouvent chez l'apothicaire.

Un troisième, espèce de rat de cave, nourrit, loge et paie un médecin consultant des urines; ce dernier juge en dernier ressort les paysans qui s'en vont émerveillés, en disant : *Ah, comme y devinait ben! ce mosieu là! ah dà!*

A Bordeaux, les chevaliers de la Seringue ont une succursale chargée de prendre des informations sur tous les confrères des départements circonvoisins; le zèle de ces messieurs ne se ralentit ni par la bonne ni par la mauvaise fortune. Dans un moment d'enthousiasme échevelé, cette écume de la pharmacie voulait organiser une gendarmerie départementale, déjà on avait nommé un inspecteur général; mais les fonctions étant gratuites, on cherche encore un homme de bonne volonté. Je ne puis que témoigner ma surprise au commandeur de l'ordre; il veut, dit-il, réprimer tous les abus qui désolent la profession, et lui-même vend une eau de mélisse composée, dont quelques gouttes dans une pinte d'huile bouillante suffit pour détruire les punaises, les souris et les rats, et, ce qu'il y a de plus admirable, c'est que cette même eau, poison pour les bêtes malfaisantes, fait le plus grand bien à l'homme, parce qu'il suffit de la porter sur soi pendant vingt-quatre heures, pour détruire la vermine de la tête et les corps aux pieds.

A Toulon, quatre pharmaciens vivaient du fruit de leur travail; la drogue allait assez, seulement il ne fallait pas les déranger.

Un brave jeune homme, qui venait d'être reçu pharmacien à l'école de Paris (titre que vous lirez d'ailleurs sur son enseigne, ses étiquettes et en mille autres lieux où la vanité peut se nicher), se plaça au milieu de ses quatre confrères, ce qui était très-agréable pour ces messieurs ; mais vous savez que le soleil luit pour tout le monde. Il voulut les divertir en faisant placarder des affiches dans tous les coins de la ville , voir même sur tous les petits monuments qui correspondent au besoin du siècle ; les pères de famille le prièrent en justice, dans l'intérêt de la morale, de vouloir bien cesser ses affiches sales et dégoûtantes, mais je vois que je m'étends un peu sur un seul. Pourquoi ne pas dire deux mots de cet autre apothicaire et des propriétés de sa teinture de safran pour produire la jaunisse, etc. Il se charge de vous exempter d'un voyage sur mer, si vous êtes matelot, d'un service sur terre, si vous êtes soldat. Il n'en est pas à son coup d'essai ; que craint-il notre homme? sa conscience n'est nullement chargée, ce sont les autres qui paient les frais.

Les chevaliers de la Seringue ont leur représentant à Montpellier; c'est un petit oiseau criard, dont le plumage commence à faner. Il porte une perruque rousse, une large cravatte blanche, marche très-dévotement dans les rues, et toujours les yeux vers la terre, pour se souvenir de son origine ; des apprentis font le service de sa pharmacie. Le saint homme se charge de les loger, nourrir et chauffer en bon père de famille, durant deux ans, moyennant 800 francs payés à l'avance ; quitte-t-on avant le temps, les espèces restent, c'est de rigueur. Le patois est le langage de la maison. Il est président d'un cercle de jeunes apothicaires en herbe. Les préparations de son officine se font au laboratoire de l'École,

dit-on, ce qui doit lui procurer une grande économie dans son intérieur, de bois et de charbon. Sa position de professeur-journaliste engage les jeunes candidats aspirants au titre de pharmacien à se présenter chez lui par politesse ou par politique : Mon enfant, vous pouvez bien échouer dans vos examens; vous avez besoin d'un guide : c'est la Providence qui vous adresse à moi; dès aujourd'hui, vous êtes un de mes abonnés, et, s'il plait à Dieu, vous serez plus tard un de mes collaborateurs. Voici la collection complète des dix années du journal depuis sa création; allez, mon enfant, allez en paix, vous serez reçu; travaillez, et lisez surtout mon journal.

Et que trouve-t-on de si intéressant dans ce journal? Bon apôtre, il commence par se frapper la poitrine : Réformons les nombreux abus qui dépendent de nous; exerçons la pharmacie avec probité et conscience; commençons nous-même à mieux faire : cet amendement dans notre conduite nous procurera des améliorations tant désirées, et nous relèvera de la déconsidération.

Dans un autre passage, ce bon vieillard veut retremper l'âme des juges en faveur de ses confrères, et propose qu'une amende de 1,000 à 10,000 francs soit prononcée contre toutes les spécialités.

Ce vieillard nous dit, dans son journal, qu'il a été appelé, lui et ses confrères, à faire l'analyse de l'eau du puits de Bose, contenant des vinasses. Ces messieurs se sont placés en permanence sur l'orifice du puits, et ont remué le bourbier avec une grande perche; ils ont placé la matière dans un petit gobelet de fer-blanc; cette matière a louchi avec l'ammoniaque, l'acétate de plomb; elle n'a jamais voulu

louchir avec le chlorure de barium. Voici un procédé de faire une analyse bien louche : ils ont indiqué la manière de construire le puits avec deux murs en maçonnerie de moëlons à chaux et sable. Il est très-fâcheux que MM. Macquer et compagnie n'aient pas été mandés dans cette affaire; c'était le moyen de placer leur chaux et leur magnésie. Le plafond du conduit sera pavé de carreaux de terre cuite, le tout sera garni de mortier; et tout ce gâchis-là pour un dommage estimé à 30 francs.

Le rapport dressé à l'unanimité, d'après l'examen des matières, ces messieurs supplient M. le président de leur accorder une petite gratification de 20 vacations. Le plus curieux, c'est qu'en dix pages d'impression du rapport, je n'ai pas découvert l'analyse de l'eau du puits, mais une charmante petite réclame en faveur d'un confrère vigneron à Bordeaux. Quelle gasconnade !

Sous des mains habiles, la perruque prend toutes les formes ; le vieillard est de bonne composition : anti-spécialiste, il est souvent obligé de recourir à la spécialité pour faire vivre son journal ; à l'instar des chevaliers de la Seringue de la ville de Lille, n'a-t-il pas publié une foule de remèdes secrets ? Mais j'ai pitié de ce brave homme, laissons-le respirer.

La gangrène incurable de la jalousie a fait des progrès jusque dans le département du Nord : à Lille, on a créé le cercle des chevaliers de la Seringue ; quelques-uns de ces messieurs, possédés du désir insatiable d'accumuler, ont, dans leur crasse ignorance, publié une foule de recettes tronquées de remèdes secrets ; poussés par un sentiment de

bonne confraternité, ils se sont faits suppôts de police, et vont tous les jours demander aux tribunaux de leur venir en aide pour étouffer d'heureux concurrents.

L'abondance de documents, une foule de détails curieux, des promesses de se retirer de la sainte confrérie de l'ordre des chevaliers de la Seringue, m'engagent à changer la forme de mes lettres et à publier des mémoires sur la médecine et la pharmacie. Prenez patience.

Cette promesse de vous adresser mes Mémoires ne doit pas vous surprendre ; la publicité que vous avez bien voulu donner a mes lettres m'a procuré plusieurs amis et quelques ennemis ; une critique n'est jamais admise, dès le principe, il faut donner le temps aux passions de se calmer ; un jour viendra où ses Lettres seront encore mieux appréciées ; je n'ai voulu que montrer de quelle manière je taillais ma plume ; et le blâme de quelques personnes intéressées ne doit pas m'arrêter dans la route que je me suis tracé. Ici c'est un petit Esculape de mon voisinage, ayant un cheval borgne à son attelage, qui craint une biographie, (*il a raison*) et me menace du poids de sa colère. Ici, un professeur veut bien se donner la peine de prendre soin de ma réputation et m'engage par intérêt pour moi, dit-il, à cesser ; (craint-il donc que je l'oublie). Là un apothicaire n'a pas le courage de m'attaquer en face, il écrit sous le voile de l'anonyme, une lettre semée de la plus fine épigramme, H, est la signature de cet écrit ; F. A. le cachet. Plaignons son inadvertance et sa distraction. Son style n'est-il pas suffisant pour le faire connaître ! Ne parle-t-il pas au nom de jeunes candidats ? N'a-t-il pas copié çà et

là quelques passages, et façonné un Manuel de Pharmacie, d'une très grande utilité aux épiciers et marchands de tabac; croyez-moi cher confrère, n'écrivez plus sous le masque de l'anonyme; ayez plus de confiance en vous; moins de timidité et prenez, surtout à l'avenir plus de précautions à ne pas montrer le bout de l'oreille, que n'imitez-vous l'ami Crispin Podophile, n'a-t-il pas trouvé le procédé de se venger de mes écrits. Déjà un dîner monstre se prépare, tous les Esculapes pourvoyeurs de l'officine sont invités; toute la vaisselle d'un orfèvre est en réquisition pour le grand jour qui se prépare, les deux capacités protectrices et protégées secrètes *quand même*, occuperont le haut bout de la table, plusieurs sténographes invisibles devront me fournir tous les bons mots, et discours tenus dans cette réunion scientifique; sachez donc attendre.

J'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur. Th. D.

La collection complète des quatre Lettres d'un *Pharmacien de Paris*, se vend chez M. Boizard, 25, rue Jacob, à Paris.

Imprimerie de Wittersheim, rue Montmorency, 8.

SOCIÉTÉ DE PRÉVOYANCE

DES

APOTHICAIRES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Il y a des traditions indélébiles, mais elles appartiennent trop souvent aux choses absurdes ou ridicules ; avant 1789, de triste mémoire, chaque profession avait dans le langage un type commun. C'était, pour la noblesse, le ton gracieusement frivole et d'un inimitable persiflage ; le robin, comme on disait alors, ne parlait qu'en prenant un air dogmatique, froid et gourmé ; la parole naïve du bourgeois pouvait aller jusqu'à la plus onctueuse bêtise ; le médecin, toujours enveloppé de la gravité postiche, laissait tomber une à une ses phrases sentencieuses ; venait enfin l'immortel apothicaire, dont le langage réunissait à la candeur du bourgeois un irrésistible penchant pour le discours immensément boursouflé.

Tout cela est bien changé aujourd'hui ! Cependant il y a encore des traditions qui ne sont pas perdues pour chaque classe : c'est une crasse originelle indomptable à tous les correctifs de la civilisation.

Nous avons sous les yeux le compte rendu de la Société de Prévoyance des apothicaires du département de la Seine, séance du 10 avril 1844. On est tenté de s'écrier à chaque instant, comme dans le

Nouveau Seigneur : que d'emphase dans cette phrase ! quel enthousiasme échevelé !

Pour faire connaître cette nouvelle corporation, il nous suffira de citer l'article 24 de son réglement:

« Outre son conseil d'administration, la Société
» a *une commission permanente*, chargée de connaître
» des contraventions relatives à l'exercice de la phar-
» macie et prévues par la loi.

» Elle prend à l'égard de ces contraventions toutes
» les mesures nécessaires dans les intérêts du public
» et de la pharmacie en général.

» Cependant la commission permanente ne peut
» constituer la Société *partie civile* qu'autant qu'elle
» y est autorisée par une décision prise dans le con-
» seil d'administration, à la majorité des deux tiers
» des membres qui la composent. »

Hein ! Qu'en dites-vous ? Voilà une commission permanente qui devient une parodie grotesque du fameux *Conseil des Dix* de la république de Venise ! Quant à nous, nous croyons que la Société de Prévoyance des apothicaires pourrait, sans inconvénient, faire écrire sur sa porte: *Succursale de la Préfecture de police.*

Cependant une légère objection surgit tout-à-coup. Qu'est-ce donc que la Société de Prévoyance des apothicaires ? De qui tient-elle son droit ? Depuis quand les lois ont-elles des représentants marrons ? Nous serions curieux de savoir comment cette burlesque oligarchie va s'engencer avec nos institutions ?

La réponse est de plus facile, répondit quelqu'un que nous consultions à ce sujet : Avez-vous vu le tableau de Prudon ; celui de la justice poursuivant le crime au clair de la lune ? Eh bien, la Société de Prévoyance poursuit les abus dans l'ombre et dans

les ténèbres ; voilà toute la différence, et même elle fait plus en raison de ses attributs : c'est une prude farouche et hypocrite ; en dénonçant les abus, elle ne veut que publier qu'elle est innocente ; à elle seule le monopole ; elle a vu les erreurs de son siècle, et soudain elle s'est constituée.

Nous répliquâmes sur-le-champ avec un indicible effroi : Alors toutes les classes de la société vont se constituer à l'instar de la pharmacie ! tous les honnêtes citoyens, à dater de ce jour, poursuivront crimes, délits, abus à l'aide de la prévoyance mutuelle, organisée sur une immense échelle ! la société n'aura plus que deux catégories : les accusateurs et les accusés.

Je suis actuellement forcé de prévoir les crimes ou délits de mon voisin, car mon voisin étend sa prévoyance sur tous les miens. On va fermer le Palais de Justice. Il est décrété qu'il n'y a plus en France qu'une magistrature honoraire, puisque nous sommes tous magistrats de fait.

Il n'y a plus désormais dans notre beau pays deux citoyens qui n'aient le droit de s'empoigner réciproquement au nom de la prévoyance universelle inventée par quelques apothicaires.

Après l'énumération de bienfaits si incroyables, est-il donc nécessaire de vous dire que :

Le conseil d'administration de la Société tient, par les soins de son secrétaire-adjoint, un *registre spécial* pour la mutation et le placement des élèves dans les pharmacies du département de la Seine, dans l'intérêt bien entendu des élèves comme dans celui du directeur du bureau de placement, pour l'écoulement de quelques-unes de ses spécialités. Remarquez bien, mon cher, qu'un élève ne peut entrer ni sortir d'une pharmacie, pas plus qu'un tonneau rouler d'une cave à une autre, que la mutation ne soit enregis-

trée par Ungrand la Lunette. Il n'y a que les droits réunis et les hôtels garnis qui seront peut-être choqués d'être ainsi caricaturisés; car vous savez, mon cher, que les hôtels garnis ont un *registre spécial* qui indique l'entrée et la sortie d'un voyageur; lequel registre est visé de la Préfecture de police et paraphé du commissaire du quartier.

S'il n'y avait là qu'un enregistrement pur et simple, on oublierait peut-être de demander à la Société de quel droit elle tient ses écritures privées, et pourquoi elle inscrit des jeunes gens, *d'office*, sous leur autorisation, et même des jeunes gens qui ne sont pas de la profession; dernièrement l'un d'eux n'a t-il pas été obligé d'employer le ministère d'un huissier pour se faire rayer. Passe encore d'enregistrer les bœufs et les moutons venant de Poissy, ce qui est la plus innocente de toutes les statistiques. Mais le registre spécial dont nous parlons ne doit pas constater seulement *les mutations*, et si nous ajoutons foi à certains rapports, même d'après le compte rendu du 10 avril, qui repousse d'avance la bonne opinion qu'on peut avoir de ce bureau de placement, il renfermerait de mystérieuses annotations sur la vie privée des élèves; ce serait, dit-on, un grimoire, où, si on avait la clé des caractères nécromanciens, on lirait des arrêts prononcés sans appel sur la conduite, les mœurs et la capacité des citoyens. Un mauvais plaisant, d'après le sécretaire lui-même, n'a-t-il pas proposé d'appeler ce registre *le livre noir*. Quant à nous, nous croyons que c'est tout-à-fait mal trouvé, on doit dire *le livre sans nom*, attendu qu'il est vraiment inqualifiable.

La Société de Prévoyance avait, au 1er janvier 1843, en caisse 27,774 francs 15 centimes, sur cette somme il a été dépensé, par la commission permanente,

739 francs 29 centimes en ports de lettres, en courses, en achats de médicaments.

Comment cela? *en ports de lettres! en courses! en achats de médicaments!* quel langage charabia ! tiens, tiens! La commission permanente est donc en concurrence avec les portefaix; elle est à la Société de Prévoyance ce que le commissionnaire est au bourgeois, l'un et l'autre ne se fait-il pas payer le prix de sa course; si jamais sur votre chemin vous rencontrez un des membres de la commission permanente. vous pouvez dire: ce monsieur est en courses, ne le dérangez pas, il est à l'heure; de même que les vieux chevaux connaissent le chemin du ratelier, de même ces braves gens savent trouver la route de la préfecture.

Que veut donc cette pauvre Société: l'abolition de la vente des médicaments spéciaux, ou autrement dit la ruine du commerce de la droguerie dans les colonies françaises et étrangères; or des expéditions journalières de ces produits facilitent des échanges et des relations avec les pays les plus éloignés. Dans les pays fort chauds, et où les hommes ont à peine la force de travailler, abattus qu'ils sont par la chaleur, la pharmacie ne consiste qu'à prendre des médicaments tout préparés pour telle ou telle maladie, les médecins ne peuvent pas formuler et préfèrent ordonner les drogues toutes prêtes qui s'achètent en France et en Angleterre. C'est ce qu'ont bien compris les Anglais, qui ont chez eux sept à huit cents spécialités qu'ils répandent dans le monde entier, attirent par ce moyen à leurs maisons de droguerie toutes les commissions des pharmaciens étrangers. Eh bien, de par la Société de Prévoyance, il n'est question ni plus ni moins que de couper et détruire dans sa racine cette source de prospérité commerciale; il n'y a qu'un moyen d'en finir avec les spé-

cialités, dit-elle, c'est d'ordonner, comme au temps des Marat et des Robespierre, que des visites domiciliaires soient faites dans toutes les pharmacies ; qu'on fouille jusque dans la pailllasse, partout où leur présence pourrait être soupçonnée, et que saisie constatée de ces médicaments, amende, prison et fermeture de la pharmacie aient lieu.

Quelle est donc cette Société de Prévoyance? De qui tient-elle son droit; de 143 membres; mais nous sommes plusieurs mille qui protestons contre votre hypocrisie; vous n'êtes que les mauvais génies de votre profession; vos actes l'ont ruiné et déshonoré; plusieurs de vos confrères, désespérant de la réussite, se sont expatriés, et aujourd'hui prospèrent en Angleterre, sous des lois plus libérales.

Que dites-vous des 100 francs pour secours divers? Comment! la Société de Prévoyance fait donc des bonnes actions? Je croyais qu'elle ne s'occupait que d'organiser tout le département de la Seine en commissariat de police et en bureaux de dénonciation? J'ai en effet oublié complètement de vous dire que la Société de Prévoyance est aussi dame de charité. Vous le voyez bien, puisque dans une année elle a été jusqu'à dépenser 100 francs pour secourir les divers pharmaciens officiellement infortunés.

Il résulte de cette admirable comptabilité, que le cher caissier a en caisse 26,934 francs 86 centimes. Or, en mettant à 100 francs par an les bienfaits, et à 839 francs 29 centimes les frais de dénonciations, on voit évidemment que la Société est une dame de charité, qui fait une fois l'aumône, pendant qu'elle se donne à elle-même sept fois davantage au témoignage de la plus ardente philantropie.

La même association, *si elle honore peu la pharmacie par les procès qu'elle intente,* y trouve une source de bénéfices assez considérables. Ainsi, en 1836, elle

s'est fait adjuger 8 à 10,000 *francs* de dommages-intérêts. L'an dernier elle a palpé 4,000 francs ; cette année 3,525 francs, et ces contributions indirectes viennent augmenter le fond de réserve et conséquemment la valeur des jetons de présence de la commission permanente.

Mais, direz-vous, la loi défend aux sociétés, aux corporations de se porter parties civiles. — Ah, bah ! n'avons-nous pas les maximes de Loyala. On demande des hommes de bonne volonté, et vite soixante à quatre-vingts membres se dévouent et arrivent en leurs noms personnels à la sixième chambre, en disant d'un air ruiné : *un petit dommage-intérêt, mes bons messieurs, s'il vous plaît. Auri sacra fames !* La preuve que cette contribution judiciaire n'est pas destinée à ceux qui la demandent, c'est qu'elle est intégralement versée dans la caisse de la corporation. C'est ainsi que l'on viole la loi, en ayant l'air de se conformer à son texte. *La lettre tue, mais l'esprit vivifie.*

Ces courtes explications suffiront à démontrer l'illégalité de la Société de Prévoyance, et il suffirait de la demande d'un seul de ses membres pour la faire dissoudre et faire verser le fond social dans les caisses des hôpitaux et des bureaux de bienfaisance.

TH. D***.

Imprimerie et Lithographie de Wittersheim, rue Montmorency, 8.